

SYNDICAT NATIONAL**des****INSPECTEURS D'ACADEMIE-INSPECTEURS PEDAGOGIQUES REGIONAUX**

Le président ROGER KEIME

Le président sortant LE BORGNE JEAN FRANCOIS

DECLARATION PREALABLE du SNIA IPR concernant le dialogue social**Séance du 10 février 2010**

Le SNIA IPR se félicite de la reprise du dialogue social prolongeant le protocole signé en novembre 2008 avec un précédent ministre . Le SNIA IPR se félicite d'y participer avec les autres représentants élus des personnels d'encadrement .

-Le SNIA IPR souhaite une prolongation des règles qui ont occasionné une amélioration sensible du nombre des HCL et permettant de donner ainsi un espoir de promotion à un nombre important de collègues .

- Devant le grand nombre de collègues recrutés plus jeunes qu'autrefois, le SNIA IPR souhaite qu'une **possible classe exceptionnelle** pour les collègues anciens dans la HCL soit créée .

- Le SNIA IPR souhaite la mise en place rapidement d'une **vraie formation continue** pour les cadres de haut niveau que nous représentons et qui doivent pouvoir à tout moment connaître les mutations imposées au système éducatif tant du point de vue pédagogique général que budgétaire contraignant . L'ouverture sur les autres systèmes éducatifs et les modalités de contrôles et d'inspections doivent nous être personnellement présentées et d'un point de vue croisé .

- Le SNIA IPR souhaite une revalorisation de l'ICA substantielle et avec une définition précise et publique des règles d'attribution . **Le SNIA IPR n'a pas admis les règlements des accords précédents qui ne sont pas ceux qu'il avait signés .** Nous rappelons les 1000 euros minimum mensuel pour chaque IA IPR au moins .

-Le SNIA IPR souhaite que le maximum de postes d'IA IPR soient le résultat d'un concours transparent où la connaissance des disciplines reste un préalable , mais qu'une connaissance approfondie du système éducatif puisse faire l'objet d'un écrit aussi .

Le SNIA IPR souhaite que les CAPN continuent d'être le lieu du paritarisme et de la transparence pour les mutations et les affectations . Ainsi les avis donnés par les recteurs devraient transcender la géographie locale et un avis positif ne devrait pas se transformer négativement lors de l'arrivée dans une nouvelle académie .

-C'est dans le dialogue constructif et dans la transparence que doit être définie la réalité des besoins en postes et des types de profils à obtenir .

- Ainsi le **pacte de carrière** défini en avril dernier par monsieur le ministre semblait à priori s'inspirer de propositions anciennes déjà du SNIA IPR , les décisions actuelles semblent très éloignées de nos projets et nous ne demandons si les IA IPR font encore partie de la ligne hiérarchique , même pédagogique de l'encadrement ?

-Pour les **frais de déplacement** ,si parfois le système Ulysse a permis d'améliorer la réactivité des paiements , **les frais sont notoirement insuffisants** compte -tenu des augmentations de carburants et de tous les coûts de transport. Les missions des IA IPR ont été renouvelées et si le socle commun ou la réforme des lycées ont pris du temps aux IA IPR , le SNIA IPR regrette vivement que les moyens n'aient pas suivi alors que les tâches sont plus nombreuses , veut-on prouver que nous sommes paresseux ou incapables, on ne s'y prendrait pas mieux ? Nous sommes les financeurs de nos missions, cette situation devient intolérable et rebute certainement les candidats potentiels .

Il faut revaloriser fortement les budgets de frais de déplacement et exiger de services qu'ils soient identifiés comme tels et non utilisables pour financer tout et autre chose .

Enfin , le SNIA IPR souhaite une vraie revalorisation de nos salaires très insuffisants pour attirer des candidats au concours et par voie de conséquence conduire à des mesures dommageables pour le corps des IA IPR, parents pauvres de la haute fonction publique Nous travaillons beaucoup pour une rémunération trop faible , comment être attractif comme cela ?

Conformément à notre tradition , nous sommes au **SNIA IPR partisans du dialogue** et nous sommes prêts toujours à débattre.

Roger Keime président du SNIA IPR

Michel Gouy trésorier SNIA IPR

Jean François Le Borgne président sortant du SNIA IPR

La correspondance est à adresser à :**Président du SNIA-IPR****Chez Michel GOUY****3 rue de Ferrière****59175 VENDEVILLE****Tél : 09 77 95 93 15****Mel: jean-francois.leborgne@wanadoo.fr**

La correspondance est à adresser à :

Président du SNIA-IPR

Chez Michel GOUY

3 rue de Ferrière

59175 VENDEVILLE

Tél : 09 77 95 93 15

Mel: jean-francois.leborgne@wanadoo.fr